

Entretiens



564

La Nuit du droit : « montrer l'importance et l'utilité du droit, le jour de l'adoption de la Constitution de la V^e République »

ENTRETIEN AVEC

Sylvain HUMBERT,

Secrétaire général adjoint du Conseil d'État, chargé des juridictions administratives et du numérique

Le 4 octobre 2022, la Nuit du droit aura lieu en métropole et en Outre-mer. Cet événement national, créé en 2017 par M. Laurent Fabius, revient cette année avec plus d'une centaine de manifestations pédagogiques ou ludiques : procès fictifs de figures emblématiques de notre histoire, débats, tables-rondes, pièces de théâtre, projections de films ou encore escape games sont prévus.

Les juridictions administratives seront également fortement mobilisées, comme en témoigne, pour le JCP A, M. Sylvain Humbert.

JCP A : Monsieur Sylvain Humbert, en votre qualité de Secrétaire général adjoint du Conseil d'État et organisateur des Nuits du Droit pour les juridictions administratives, pourriez-vous rappeler aux lecteurs de la Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales quels sont les objectifs de la Nuit du Droit ?

Sylvain Humbert (S.-H.) : Il faut rendre à César ce qui est à César : les organisateurs de la Nuit du droit sont d'abord sa secrétaire générale, Marie-Noëlle Dompé, dont je salue l'engagement et le dévouement, et toutes les juridictions, qui se sont investies pour concevoir les programmes et animations pour le 4 octobre prochain. Pour ma part, j'ai surtout encouragé les juridictions administratives (tribunaux administratifs et cours administratives d'appel) à proposer des événements, sur tout le territoire de la République, pour faire connaître à la fois le droit et tout l'intérêt qu'il représente pour notre société, son bon fonctionnement et la pacification des relations sociales.

L'objectif de la Nuit du droit, c'est bien celui-là : montrer l'importance et l'utilité du droit, le jour de l'adoption de la Constitution de la V^e République, ainsi que toutes ses composantes, civiles, pénales, commerciales, administratives, européennes, etc.

JCP A : Qu'est-ce qui, à votre avis, motive les présidents des juridictions administratives qui créent une Nuit du Droit ?

S.-H. : Nous avons à cœur, au sein de la juridiction administrative, de faire connaître notre institution, nos métiers, notre rôle. La Nuit du droit est une excellente occasion pour ce faire. Mais les juridictions administratives participent aussi à des événements communs avec leurs homologues judiciaires, pour dépasser les frontières et montrer les multiples aspects juridiques d'une même

question. Plusieurs juridictions se sont également associées avec les universités ou avec des lycées pour toucher le plus jeune public et le sensibiliser à la réalité du droit.

JCP A : Pouvez-vous nous en dire plus sur le parcours découverte qui figure au programme de la manifestation à la CNDA ?

S.-H. : La CNDA fête cette année ses 70 ans. Pour l'occasion, un parcours découverte du droit d'asile et des métiers dans cette juridiction unique en Europe est proposé : on pourra mieux comprendre le droit d'asile, la procédure, le procès tel qu'il se déroule concrètement devant cette juridiction, et tous les acteurs de celle-ci à travers des portraits et des petits films documentaires. Nous espérons que le public sera nombreux pour venir découvrir cette importante juridiction administrative qui est un acteur incontournable du droit d'asile en France.

Membre du Conseil d'État depuis 2018, **Sylvain Humbert** a débuté sa carrière au sein des juridictions administratives, tout d'abord au poste de conseiller au tribunal administratif de Strasbourg (2003-2006), puis en tant que premier conseiller au tribunal administratif de Montreuil (2015-2018). Entre 2006 et 2015, il exercera différentes missions au sein de la Haute Administration (sous-préfet au ministère de l'Intérieur, conseiller juridique auprès du secrétaire général à l'immigration et à l'intégration, chargé de mission au secrétariat général du Gouvernement). Il est Secrétaire général adjoint du Conseil d'État, maître des requêtes, chargé des juridictions administratives et du numérique depuis 2020 après avoir intégré la Section du contentieux en 2018, puis celle des finances en 2020.